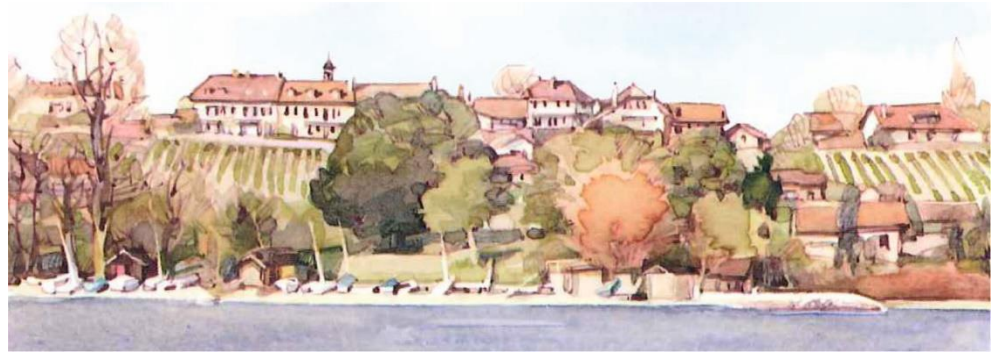


# GAZETTE DE BUCHILLON



N° 3 / 2021

## INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

### Présentation de la Municipalité pour la législature 2021-2026



*de gauche à droite*

*Haut : Pierre-Frédéric Guex, Claudine Gerardi-Zürcher, Pascal Mercier, Lawrence Breitling*

*Bas : Jean-Pierre Mitard*

Chères Buchillonaises, chers Buchillonnais,

C'est avec grand plaisir et reconnaissance que nous vous présentons la nouvelle équipe municipale, élue par la population pour la législature 2021 – 2026. Elle a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet et se réjouit d'œuvrer pour le bien de notre village avec enthousiasme, rigueur et sérénité.

La bonne marche du pouvoir exécutif qu'elle représente implique des responsabilités et des compétences variées. Aussi, la répartition des dicastères (ci-dessous) a été réalisée en tenant compte de ces aspects, en y intégrant également l'intérêt de chacun, au profit de la collectivité.

Elle s'est réunie à plusieurs reprises au cours des derniers mois afin de travailler notamment sur sa propre cohésion. Elle a pu ainsi découvrir la complémentarité de ses membres, ce qui représente un atout certain pour gérer les dossiers qui lui incombent.

Nous vous présenterons un plan de législature d'ici décembre dont nous vous tiendrons régulièrement informés de son évolution au cours des cinq prochaines années.

Votre nouvelle Municipalité est résolue à mettre en œuvre ce plan de législature dans un esprit d'écoute et de communication avec la population et le Conseil communal.

Elle a ainsi d'ores et déjà décidé de :

- accueillir annuellement les nouveaux habitants ainsi que les citoyens ayant atteint l'âge de 18 ans ;
- planifier régulièrement des assemblées de commune, si la situation sanitaire le permet ;
- rencontrer les sociétés locales afin d'échanger sur les animations au sein du village ;
- rencontrer les entreprises de service à la population établies dans la commune.

Soutenue par un personnel communal compétent et fiable, la Municipalité se réjouit de ses nouvelles fonctions et vous souhaite, chères Buchillonaises, chers Buchillonnais, un très bel été.

Votre Municipalité

<b>Claudine GERARDI-ZÜRCHER, syndique</b>	Administration générale, développement durable, bâtiments communaux, églises et cimetière
<b>Jean-Pierre MITARD, municipal</b>	Finances, personnel communal, affaires sociales protection civile
<b>Pierre-Frédéric GUEX, municipal</b>	Eau et épuration, routes et éclairage public, espaces publics, cours d'eau, rives et port, police, service du feu
<b>Pascal MERCIER, municipal</b>	Ecoles, gestion des déchets, sociétés locales et manifestations, forêts, vignes et terrains communaux
<b>Lawrence BREITLING, municipal</b>	Urbanisme, police des constructions, aménagement du territoire

## **Composition du Conseil communal pour la législature 2021-2026**

Nous vous invitons à consulter la liste des membres du Conseil communal sur le site internet de la commune.

Nous vous informons qu'en raison du nombre insuffisant de suppléants, une élection complémentaire devra certainement avoir lieu durant la législature.

## **Conseil communal**

Lors de sa séance du 22 juin 2021, le Conseil communal a été saisi de l'objet suivant :

### **PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2021 RELATIF AU COMPTES DE L'ANNE 2020**

**et a décidé par 15 oui, pas d'avis contraire ni abstention :**

1. d'adopter les comptes de l'année 2020 tels que joints en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante :
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'exercice 2020.

**Prochaine séance du Conseil Communal :**

Mardi 7 septembre 2021 à 20h

Salle communale

*(les séances sont publiques)*

## **Fête nationale**

La Municipalité a dû se résoudre à ne pas organiser de festivités pour le 1<sup>er</sup> août cette année, en raison notamment de la difficulté d'appliquer les mesures sanitaires en vigueur et le court laps de temps lui permettant de les planifier. Elle espère néanmoins vivement pouvoir proposer à la population une fête à la Place du Village à la fin de l'été.

## **Arbres secs**

Suite au cumul d'années sèches, le garde-forestier a constaté une augmentation des arbres secs potentiellement dangereux dans les forêts situées sur le territoire de Buchillon.

- Aux utilisateurs des forêts : prenez garde ! Eviter les balades en forêt par mauvais temps ou en cas de vent
- Aux propriétaires de forêts et aux habitants à proximité de la forêt : soyez attentifs à l'état des arbres et n'hésitez pas à contacter le service forestier pour un conseil ou une visite de terrain (Nicolas Bresch – garde-forestier – 021 864 43 59 – [nicolas.bresch@vd.ch](mailto:nicolas.bresch@vd.ch)).

## Emondage et élagage

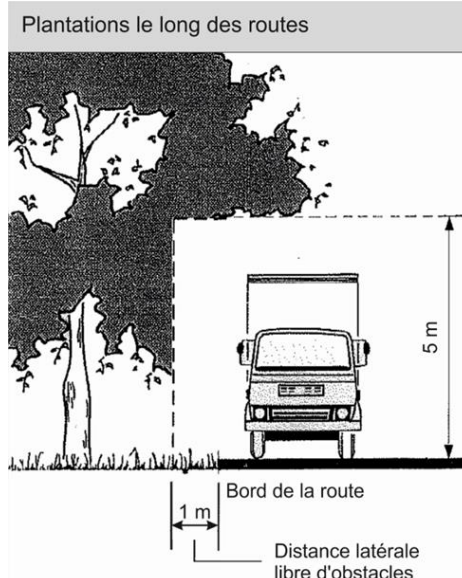
Pour ne pas gêner la circulation des piétons et des automobiles, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les indications ci-après :

### Emondage des haies

à la limite de la propriété et à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

### Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur.
- au bord des trottoirs: à 2.50 mètres de hauteur et en limite de propriété.



**La Municipalité invite les propriétaires à effectuer ces travaux rapidement et rappelle que ces dispositions légales sont applicables toute l'année.**

## **NOUVELLES VILLAGEOISES**

### Anniversaire

La Municipalité salue le doyen de notre village, Monsieur Eric Agier, qui fêtera ses 104 ans le 16 juillet prochain. Elle forme ses vœux les meilleurs pour cet anniversaire d'exception.



## Tournoi de pétanque des familles - dimanche 29 août 2021 – 8h30



Ouvert à tous les niveaux de joueurs – dès 7 ans  
 Terrains de pétanques – Rte des Deux Communes  
 Repas sur place : rôti à la broche – pâtes - salade  
 Pour tout renseignement : [www.jabb.ch](http://www.jabb.ch) / 079 655 94 11

### **OUVERTURE DU GUICHET COMMUNAL**

Lundi de 7h30 à 10h30  
 Mardi de 11h00 à 12h30  
 Mercredi de 15h30 à 19h00  
 Vendredi de 11h00 à 12h30



### **COMMUNE DE BUCHILLON**

Rue Roger de Lessert 10  
 1164 Buchillon  
 Tél. 021 807 34 50  
[greffe@buchillon.ch](mailto:greffe@buchillon.ch)  
 Site Web : <http://www.buchillon.ch>